



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ENJEU

Pierre-Franck Chevet souligne que la poursuite du fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans n'est pas acquise

Le 16 octobre 2013, dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, le président de l'ASN a rappelé que « la poursuite du fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans n'est pas acquise ».

Les réacteurs actuels ont été initialement conçus pour une durée de fonctionnement de 40 ans. Ils sont soumis à une obligation de réexamen décennal. Ce dernier doit permettre d'examiner de manière approfondie la conformité de l'installation aux exigences de sûreté et de procéder à des travaux d'amélioration du niveau de sûreté.

« Nous avons dit, dès 2009, que l'objectif pour le « post-quarante ans » est de se rapprocher des standards applicables aux nouveaux réacteurs, avec une amélioration très nette de la sûreté. C'est pourquoi le rendez-vous des quarante ans est beaucoup plus exigeant que les révisions périodiques de la sûreté, qui ont lieu tous les dix ans. [...] Ce que nous demandons à EDF, c'est de se rapprocher le plus possible des standards modernes. C'est tout l'enjeu du dossier de prolongation. Si EDF peut atteindre ces standards, très bien. Sinon, nous serons amenés à porter une appréciation ».

Pierre-Franck Chevet a rappelé que l'ASN prendra une première position sur ce sujet en 2015; un avis définitif nécessitera davantage de temps. « Le fait de considérer que la poursuite d'exploitation doit se faire au regard des meilleurs standards de sûreté n'est pas une approche uniquement française, mais européenne », a conclu le président de l'ASN.

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **11 septembre** : Rencontre avec l'Autorité de sûreté britannique (ONR)
- ▲ **10-12 septembre** : Réunion bilatérale ASN/Autorité de sûreté japonaise, suivie d'une visite du site de La Hague
- ▲ **17 octobre** : Rencontre avec des parlementaires au siège de l'ASN

AGENDA

2 octobre 2013
Audition de P-F Chevet par la commission du développement durable (Assemblée nationale) sur les déchets nucléaires
Paris

10 octobre 2013
Assises nationales des déchets
Nantes

Réunion de l'ENSREG
Bruxelles

22-24 octobre 2013
2^e symposium international de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR)
Abu Dhabi

L'ASN EN ACTIONS

Qualité radiologique des eaux conditionnées

Bilan - En France, plus de 100 établissements conditionnent des eaux minérales naturelles ou des eaux de source. La Direction générale de la santé (DGS) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont confié à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) la réalisation d'une série d'analyses afin de disposer d'un état des lieux récent et exhaustif de la qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France. Au total, 142 eaux conditionnées (75 eaux de source et 67 eaux minérales naturelles) ont été analysées par l'IRSN en 2012. Ces mesures montrent que la qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France est globalement satisfaisante. L'exposition aux rayonnements ionisants résultant de la consommation de ces eaux est minime. Le bilan de la qualité radiologique des eaux conditionnées est disponible sur www.asn.fr

Renouvellement de l'accord-cadre entre l'ASN et l'ANSM

Radioprotection - J.-C. Niel, directeur général de l'ASN, et D. Maraninchi, directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ont signé le 2 septembre un nouvel accord-cadre de collaboration dans le domaine des produits de santé émettant des rayonnements ionisants. L'ANSM et l'ASN ont décidé de poursuivre leur coopération, afin de réaliser des actions communes ou complémentaires sur les questions de radioprotection liées à la production, la distribution et à l'utilisation des produits de santé émettant des rayonnements ionisants. Le nouvel accord-cadre reconduit, pour les trois ans à venir, une collaboration autour d'actions qui concernent notamment le contrôle de qualité des dispositifs médicaux, la radioprotection dans la recherche biomédicale ou encore la sûreté et la sécurité des produits de santé en matière de radioprotection. www.asn.fr

L'ASN participe à la Fête de la science 2013

Du 9 au 11 octobre, l'ASN s'est mobilisée pour la Fête de la Science. L'ASN a ainsi ouvert les portes de son nouveau Centre d'information du public aux collégiens et lycéens franciliens, pour favoriser l'appropriation par ce jeune public des enjeux de sûreté nucléaire et de radioprotection liés aux évolutions scientifiques et technologiques contemporaines. L'ASN s'associe pour la première fois à cette manifestation nationale pour contribuer à développer la culture du risque nucléaire et de la radioprotection. Plusieurs membres de l'ASN ont rencontré les visiteurs et dialogué avec eux au cours d'ateliers pédagogiques, sur les thèmes de la radioprotection ou encore de la situation à Fukushima deux ans après l'accident de la centrale nucléaire. www.asn.fr

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Côtes d'Armor

Lamballe : sources radioactives de très faibles activités dans un lycée

La division de Nantes de l'ASN a été informée le 17 septembre 2013 par la préfecture des Côtes d'Armor de la découverte d'un carton contenant six sources radioactives dans le sous-sol d'un bâtiment du lycée Henri Avril à Lamballe. Les pompiers ont mis en évidence la présence de six sources radioactives de très faibles activités datant des années 1960-1970, utilisées à l'époque dans le cadre de travaux pratiques. Il s'agit de trois sources de strontium 90, d'une source de cobalt 60 et de deux sources de polonium 210, scellées dans deux boîtes métalliques et correctement identifiées. Les mesures prises au contact des sources ont permis de confirmer leurs très faibles activités résiduelles. Ces sources radioactives ne présentent donc aucun risque sanitaire. Le lycée Henri Avril de Lamballe a entrepris les démarches nécessaires pour procéder, en lien avec l'ASN et son appui technique l'IRSN, au retrait des sources du sous-sol de l'établissement afin de les orienter vers une filière d'élimination autorisée. www.asn.fr

La Réunion

Saint-Pierre : levée de la suspension d'activité du service de radiothérapie du GHSR

Le 17 mai 2013, l'ASN avait suspendu, pour toutes nouvelles mises en traitement de patients, les autorisations relatives à l'utilisation des installations du service de radiothérapie du Groupe Hospitalier Sud Réunion (GHSR) de Saint-Pierre. Cette décision résultait de retards importants dans la mise en œuvre du système de management de la sécurité et de la qualité, d'insuffisances en termes d'organisation et de fonctionnement, constatées lors d'une inspection effectuée les 23 et 24 avril 2013, et de la diminution des effectifs de radiothérapeutes. Les écarts constatés lors de cette inspection ont fait l'objet d'actions correctives globalement satisfaisantes. Le service a également mis en place des procédures qui sont de nature à remédier aux insuffisances constatées en termes d'organisation et de fonctionnement. Après examen du dossier, l'ASN a levé, le 3 octobre 2013, la suspension d'activité du service de radiothérapie du GHSR de Saint-Pierre. www.asn.fr

COMPRENDRE

Le transport des substances radioactives en France

Quinze millions de colis de marchandises dangereuses sont transportés chaque année en France. Ces colis sont répartis par la réglementation en différentes « classes » de risques : la classe 7 correspond aux marchandises dangereuses radioactives. Celles-ci représentent environ **600 000** opérations de transport par an. **15%** des colis de substances radioactives transportés sont destinés à l'industrie nucléaire. Les autres colis sont destinés aux secteurs de la santé, de l'industrie non nucléaire ou de la recherche. En 2012, **52** événements de niveau 0, **6** événements de niveau 1 et **1** événement de niveau 2 sur l'échelle INES ont été déclarés à l'ASN. Plus de la moitié des événements sont déclarés par les industriels du cycle du nucléaire (EDF, AREVA notamment). Source : Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2012.

Royaume-Uni

Accord ASN/ONR

Le 11 septembre, la première rencontre bilatérale entre M. Collin Patchett, inspecteur en chef par intérim de l'Autorité de sûreté britannique (ONR), et MM. P-F. Chevet et J.-C. Niel, a eu lieu dans les locaux de l'ASN. Cette rencontre a permis le renouvellement de l'accord de coopération entre l'ASN et son homologue britannique, qui offre un cadre formalisé aux travaux menés conjointement au sein des groupes de travail réunissant régulièrement les deux Autorités.

Etats-Unis

Accord ASN/NRC

P-F. Chevet et Allison Macfarlane, présidente de la US Nuclear Regulatory Commission (NRC), l'Autorité de sûreté des Etats-Unis, ont signé le 16 septembre 2013 l'accord de coopération liant les deux Autorités pour la période 2013-2018. Cet accord définit les grands principes et objectifs de la coopération entre les deux Autorités.

Allemagne (Land de Sarre)

Rencontre avec le ministre de l'environnement

Le 19 septembre, l'ASN a reçu Mme Anke Rehlinger, ministre de l'environnement du Land allemand de Sarre. J.-C. Niel a présenté l'organisation du contrôle de la sûreté nucléaire en France et la préparation aux situations d'urgence. Florian Kraft, chef de la division de Strasbourg de l'ASN, a ensuite exposé les événements survenus ces derniers mois à la centrale nucléaire de Cattenom, située à environ 10 km de la frontière franco-sarroise. Cette rencontre a fait suite à la 39^e réunion de la commission franco-allemande sur la sûreté nucléaire qui s'est réunie en juin 2013. www.asn.fr

Chine

Séminaire sur les visites décennales

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'ASN et son homologue chinoise, la National Nuclear Safety Administration (NNSA), un séminaire sur les revues périodiques de sûreté et les visites décennales des réacteurs s'est tenu à Shenzhen les 24 et 25 septembre. La réglementation, les pratiques en vigueur et les résultats obtenus lors de ces examens ont ainsi été comparés. Les dispositions "post-Fukushima" prises par les Autorités de sûreté française et chinoise ont été également présentées. www.asn.fr

VU SUR  **Des lycéens visitent le Centre d'information du public**
asn.fr

LETRE MENSUELLE ÉDITÉE PAR L'ASN

15 rue Louis Lejeune - CS 70013 - 92541 Montrouge Cedex
Tél. : +33 (0) 1 46.16.40.00 - info@asn.fr
Directeur de la publication : Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN
Directeur délégué : Alain Delmestre
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet
Conception, rédaction et réalisation : Max Robin - Fabienne Covard
Diffusion : La Lettre de l'ASN est adressée à près de 1950 abonnés
ISSN : 2101-9762.
Disponible sur www.asn.fr - Prochain numéro novembre 2013.

Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux :

www.asn.fr
www.facebook.com/asn.fr
<https://twitter.com/asn>

